

VELO



Vélo, vélo à assistance électrique (V.A.E).

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES



Avertisseur sonore



Freins à l'avant et à l'arrière



Feu avant et feu arrière



Catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) à l'avant, à l'arrière, sur les rayons des roues et sur les pédales



Gilet rétro-réfléchissant hors agglomération la nuit ou quand il fait sombre (cycliste + passager)



Casque pour les moins de 12 ans et siège adapté pour les enfants de moins de 5 ans



CONDITIONS

14

V.A.E : avoir 14 ans pour conduire un V.A.E

25

V.A.E : moteur bridé à **25 km/h**, limité à une puissance de 250 W

INTERDICTIONS



Utiliser téléphone, écouteurs, casque audio



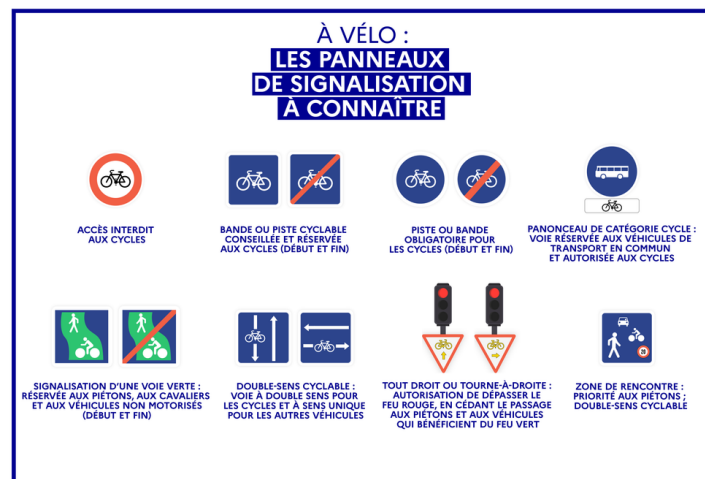
Doubler les véhicules par la droite et remonter une file de véhicules par la droite

CIRCULATION EN/HORS AGGLOMERATION

- Circuler sur les bandes / pistes cyclables lorsqu'il y en a. Si non, circuler à droite sur la chaussée (et non sur les trottoirs)
- Indiquer chaque changement de direction en tendant le bras
- Éviter de se placer dans les angles morts des bus et des poids-lourd



Les cyclistes doivent respecter le code de la route : feux, priorité à droite, passage piétons



Conduire un vélo sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants est interdit

Pour votre sécurité, **il est fortement recommandé de porter un casque, quelque soit l'âge** (diminution de 70% de la gravité des blessures à la tête lors d'un accident).